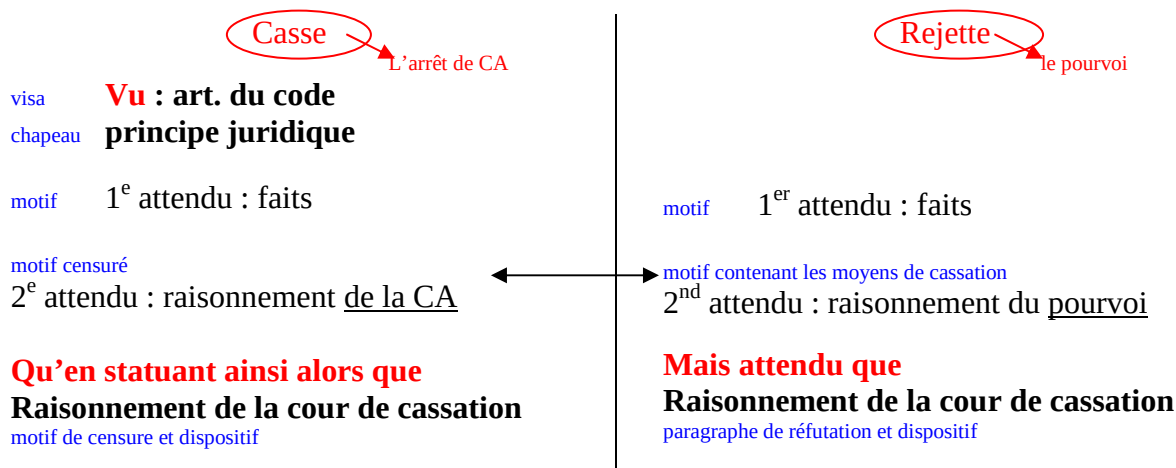


## Méthode du commentaire d'arrêt

### Rappel : Grille de lecture des arrêts de la Cour de cassation



Remarque : 2<sup>nd</sup> motif = raisonnement de celui qui a tort

### Introduction

Elle est conçue à partir de la fiche d'arrêt (ce n'est pas une fiche d'arrêt...)

Vous devez respecter les 7 étapes suivantes (sans mentionner les rubriques !!!!)

**1 – Une première phrase**

Présentant l'arrêt (date, cour, chambre) et son thème  
essayez d'éveiller l'intérêt du lecteur

**2 – Les faits**

Racontez l'histoire de façon claire et personnelle (certains éléments peuvent ne pas se trouver dans le premier motif ; ne les oubliez pas)  
Recopiez les clauses litigieuses sans les modifier

**3 – La procédure**

Précisez qui demande quoi à qui.  
Relatez les particularités de la procédure, s'il y en a.  
Si la procédure ne présente aucun intérêt particulier, vous pouvez la relater dans le cours de l'introduction.

**4 – La position et les arguments de celui qui a tort**

Soit ceux de la CA (si l'arrêt casse), soit ceux du pourvoi (si l'arrêt rejette).  
Expliquer sans recopier. Montrez que vous avez compris les étapes du raisonnement juridique.

Inutile de relater les arguments de tous les protagonistes, puisque la cour de cassation reprend nécessairement les thèses de l'un d'entre eux : ne vous répétez pas, ne relatez que les arguments de celui qui a tort.

Inversement, n'omettez pas de préciser ces arguments : puisque vous ne commentez que l'arrêt de la Cour de cassation, vous n'en reparlerez plus ensuite, ou très partiellement.

### 5 – La question de droit posée à la Cour de cassation :

Posez le problème juridique, de façon juridiquement précise, mais sans y inclure d'éléments de faits précis. Votre question doit être transposable à un autre cas d'espèce similaire.

*Truc* : vérifiez que votre question et votre réponse correspondent !

### 6 – La réponse donnée par la Cour de cassation

Expliquez la position en donnant les arguments point par point.

Ici encore, montrez que vous avez compris le raisonnement juridique.

Vous précisez en quoi cet arrêt présente un intérêt (car il en présente un, forcément...)

### 7 – Présentation du plan

Vous ne présentez que les deux grandes parties de votre commentaire.

## Développements

Le plan doit être décomposé en 2 parties (I et II) et 2 sous-parties (A et B)

Faites des titres sans verbe.

Il est recommandé de décomposer vos A ou B en 2 points clairement identifiés

N'oubliez pas les chapeaux introductifs et les transitions entre chaque sous-partie.

---

## Comment trouver un plan ? C'est très facile

### Primordial :

On vous demande de commenter **un arrêt précis de la Cour de cassation, rien d'autre.**

Vous ne devez commenter que la décision de la Cour de cassation, pas celle de la cour d'appel, pas les arguments du pourvoi.

Vous ne devez commenter que

- ce qui se trouve au visa et après « qu'en statuant ainsi alors que »
- ou ce qui se trouve après « mais attendu que »

Les arguments de la CA ou du pourvoi, exposés dans l'introduction, ne viennent qu'enrichir la réflexion, si un élément présente un véritable intérêt.

### 2 solutions pour trouver le plan :

1 – L'arrêt est clairement décomposé en 2 parties (ce qui est rare) :

- soit il y a deux « Mais attendu que »
- soit le « Mais attendu que » peut être très simplement coupé en 2

Dans ce cas, vous avez vos I et II

2 – Si le plan ne saute pas aux yeux (ce qui est le plus fréquent)

Repérez les mots et expressions clés, uniquement dans la partie de l'arrêt relatant la décision de la Cour de cassation.

Jetez ces mots sur une feuille de brouillon.

Autour de chaque mot, notez les idées qu'ils vous inspirent : définitions, textes de loi, jurisprudences, débats doctrinaux, éléments vus en cours, etc...

Vous devez ensuite dégager 4 grands ensembles d'idées, qui composeront les 4 phases de votre plan de commentaire. **C'est inratable.**